

# Contrats de maintenance

pour COSYS et système de compensation d'énergie réactive (PFC)



APPL 1076/ERS

Votre système de compensation d'énergie réactive COSYS Socomec vous permet de réaliser des économies de coûts considérables sur votre facture d'électricité, protège vos équipements et en allonge la durée de vie utile.

Votre installation électrique évolue. Les changements environnementaux et opérationnels, le vieillissement de l'équipement, etc., sont autant des facteurs qui ont un impact sur votre consommation énergétique.

Dans le cadre d'un contrat de maintenance, les experts Socomec prennent des mesures pour :

- la maintenance préventive de votre système,
- la vérification du fonctionnement de votre système de compensation d'énergie réactive COSYS,
- une intervention corrective en cas de panne système.

## Points clés

- > Contrôle des points chauds, serrages et raccordements
- > Contrôle des séquences de commutation
- > Contrôle et mise à jour des paramètres du régulateur
- > Rapport de service avec recommandations

## Avantages

- > Assure que la batterie installée est toujours adaptée à la charge
- > Sécurité de l'exploitation

DESCRIPTION DES SERVICES	SILVER COSYS et PFC	PLATINUM COSYS*
1 visite annuelle de maintenance préventive	•	•
Accès à la Hot Line	•	•
Imagerie thermique	•	•
Délai d'intervention sur site sous 24 heures ouvrées	•	•
Main-d'œuvre et déplacements pour la maintenance corrective		•
Remplacement des consommables si défectueux** (ventilateurs, filtre à poussière si applicable)		○
Visite de maintenance préventive supplémentaire	○	○
Visite de maintenance préventive la nuit, le week-end, les jours fériés	○	○
Remplacement des contacteurs toutes les 80 000 manœuvres***		•
Nettoyage annuel complet de l'équipement***		•
Contrôle annuel du dimensionnement des batteries***		•

• Inclus.

○ En option.

\* Mise en service à partir de 2012.

\*\* À l'exclusion du remplacement des bobines d'arrêt et des condensateurs.

\*\*\* Sous réserve de la signature/du renouvellement du contrat sur une période continue de 3 ans.

Références	
Contrat de maintenance SILVER	923 302 6000
Contrat de maintenance PLATINUM	923 304 6000
Contrat de maintenance Silver multimarque	923 302 6100